

1. Organisation de la prérentrée et journée de solidarité :

Un seul jour de prérentrée sera effectué dans les écoles conformément au calendrier scolaire 2017/2018. Les deux demi-journées (ou un horaire équivalent) de prérentrée, prises en dehors des heures de cours, seront dégagées durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion autour du projet d'école.

La journée de solidarité sera dédiée à une priorité institutionnelle. Les modalités vous seront précisées à la rentrée.

2. Tableau des temps partiels

Vous trouverez en annexe le tableau des temps fractionnés de la circonscription complété en fonction des indications en notre possession ce jour. Il est susceptible d'évoluer à la marge en fonction d'éventuelles adaptations de rythmes ou modifications suite à la phase d'ajustement du mouvement.

3. Tableau de bord des écoles

Je vous remercie de renvoyer sous forme numérique le fichier joint dès la prérentrée en veillant à bien compléter toutes les rubriques.

4. Rythmes scolaires à l'école

Les demandes d'adaptation seront examinées dans les prochains jours. Si vos établissements sont impactés, un courriel sera adressé sur la boîte professionnelle de l'école pour vous en avertir.

5. Bonnes vacances...

Je souhaite, au moment de quitter le département, adresser à chacun mes plus vifs remerciements pour le travail accompli au quotidien pour nos élèves. Je garderai un souvenir ému de mon passage dans cette belle circonscription de Vesoul 1. Je conserve également un sentiment de fierté. Fierté d'avoir pu vous accompagner dans cette belle œuvre commune, fierté d'avoir rencontré des personnes engagées et porteuses de valeurs humanistes.

Je souhaite enfin à toutes et tous d'excellentes vacances.